

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
S.D.I.S. 04**

Numéro SIRET : 28040016900023

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPARTEMENTAL 04

M. 61

Budget primitif

BUDGET : Budget Principal (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2018

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	12
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	17
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	18
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	23
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	24
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	25
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	26
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	27
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	28
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	29
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	31

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
A2 - Méthodes utilisées	42
A3 - Etat des provisions	43
A4 - Etat des charges transférées	44
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	45

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B3 - Etat des contrats de PPP	48
B4 - Etat des engagements donnés	49
B5 - Etat des engagements reçus	50
B6 - Situation des autorisations de programme	51
B7 - Situation des autorisations d'engagement	52

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	56
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	57
C3.2 - Liste des établissements publics créés	58
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	59
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	60

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	61
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
 - avec (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (4) de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL DU BUDGET	I + II 0,00	III + IV 0,00	0,00	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

	DEPENSES	RECETTES
VOTE Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	6 361 194,00	6 361 194,00

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
P			
O	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
R			
T			

=	=	=
Total de la section d'investissement (3)	6 361 194,00	6 361 194,00

	DEPENSES	RECETTES
VOTE Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	17 071 221,00	17 071 221,00

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
P			
O	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
R			
T			

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (4)	17 071 221,00	17 071 221,00

TOTAL DU BUDGET (5)	23 432 415,00	23 432 415,00
----------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	5 687 779,00	673 415,00	6 361 194,00	3 061 194,00	3 300 000,00	6 361 194,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 771 221,00	3 300 000,00	17 071 221,00	16 397 806,00	673 415,00	17 071 221,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	19 459 000,00	3 973 415,00	23 432 415,00	19 459 000,00	3 973 415,00	23 432 415,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312-9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	3 101 583,50	
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 753 667,50	
65	Autres charges de gestion courante	169 970,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		741 000,00
74	Contributions et participations		15 160 451,00
75	Autres produits de gestion courante		44 710,00
013	Atténuations de charges		370 000,00
Total gestion des services		13 025 221,00	16 316 161,00
66	Charges financières	738 000,00	
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	
022	Dépenses imprévues	5 000,00	
76	Produits financiers		100,00
77	Produits exceptionnels		81 545,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 13 771 221,00	II 16 397 806,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	2 626 585,00
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	3 300 000,00	673 415,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 3 300 000,00	IV 673 415,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	2 626 585,00
---	---------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 0,00
---	---------------	----------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 17 071 221,00	II+IV+VI 17 071 221,00
----------------------------	------------------------------	-------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 515 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 223 410,00	2 265 085,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 139 000,00	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 2 663 569,00	(3) 2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 658 800,00	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	2 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		77 109,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 5 687 779,00	II 3 061 194,00

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :	2 626 585,00
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	673 415,00	3 300 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 673 415,00	IV 3 300 000,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	2 626 585,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 6 361 194,00	II + IV + VI + VII 6 361 194,00
----------------------------	---------------------------------	--

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 101 583,50		3 101 583,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 753 667,50		9 753 667,50
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	169 970,00		169 970,00
66	Charges financières	738 000,00	0,00	738 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		13 771 221,00	3 300 000,00	17 071 221,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 071 221,00
--	----------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	214 915,00	214 915,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 223 410,00	0,00	2 223 410,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	607 800,00		607 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	139 000,00	0,00	139 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 663 569,00	0,00	2 663 569,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	51 000,00	0,00	51 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		458 500,00	458 500,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 687 779,00	673 415,00	6 361 194,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 361 194,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges	370 000,00		370 000,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	741 000,00		741 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
74 Contributions et participations	15 160 451,00		15 160 451,00
75 Autres produits de gestion courante	44 710,00	0,00	44 710,00
76 Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77 Produits exceptionnels	81 545,00	673 415,00	754 960,00
78 Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	16 397 806,00	673 415,00	17 071 221,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 071 221,00
---	---------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	515 000,00	0,00	515 000,00
13 Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	200 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 265 085,00	0,00	2 265 085,00
18 Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	2 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00
28 Amortissement des immobilisations		3 300 000,00	3 300 000,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	77 109,00		77 109,00
Recettes d'investissement –Total	3 061 194,00	3 300 000,00	6 361 194,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	0,00
---	------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 361 194,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - BP - 2018

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 016 181,00	0,00	3 101 583,50	3 101 583,50	3 101 583,50
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	3 016 181,00	0,00	3 101 583,50	3 101 583,50	3 101 583,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 580 168,00	0,00	9 753 667,50	9 753 667,50	9 753 667,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	136 570,00	0,00	169 970,00	169 970,00	169 970,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	136 570,00	0,00	169 970,00	169 970,00	169 970,00
66	Charges financières	799 195,00	0,00	738 000,00	738 000,00	738 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	85 420,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	3 282 175,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		16 907 709,00	0,00	17 071 221,00	17 071 221,00	17 071 221,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 071 221,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	740 775,00	0,00	741 000,00	741 000,00	741 000,00
74	Contributions et participations	14 809 706,00	0,00	15 160 451,00	15 160 451,00	15 160 451,00
75	Autres produits de gestion courante	44 710,00	0,00	44 710,00	44 710,00	44 710,00
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	176 544,00	0,00	81 545,00	81 545,00	81 545,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	705 874,00		673 415,00	673 415,00	673 415,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		16 907 709,00	0,00	17 071 221,00	17 071 221,00	17 071 221,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 071 221,00
--	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	3 016 181,00	3 101 583,50	3 101 583,50
60611	Eau et assainissement	11 000,00	13 500,00	13 500,00
60612	Energie - Electricité	290 000,00	295 000,00	295 000,00
60613	Chauffage urbain	10 500,00	10 500,00	10 500,00
60621	Combustibles	31 500,00	27 000,00	27 000,00
60622	Carburants	299 971,27	309 600,00	309 600,00
60623	Alimentation	250 150,00	249 730,00	249 730,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	23 000,00	23 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	142 140,00	91 074,00	91 074,00
60636	Habillement et vêtements de travail	13 136,60	18 260,00	18 260,00
6064	Fournitures administratives	23 795,00	23 778,00	23 778,00
60661	Médicaments	5 000,00	7 800,00	7 800,00
60662	Vaccins et sérums	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	47 000,00	40 932,00	40 932,00
6067	Produits d'intervention	31 275,00	19 950,00	19 950,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	139 060,00	139 060,00
6132	Locations immobilières	37 700,00	23 480,00	23 480,00
6135	Locations mobilières	195 810,00	84 900,00	84 900,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	340 000,00	300 000,00	300 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	63 354,00	34 900,00	34 900,00
6156	Maintenance	219 031,00	380 275,00	380 275,00
6161	Multirisques	169 000,00	171 535,00	171 535,00
6168	Autres primes d'assurance	43 000,00	43 000,00	43 000,00
61821	Abonnements	6 194,00	7 575,00	7 575,00
6184	Versements à des organismes de formation	135 000,00	186 976,50	186 976,50
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	33 034,36	38 400,00	38 400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	25 000,00	15 500,00	15 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 000,00	7 000,00	7 000,00
6231	Annonces et insertions	4 400,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 100,00	12 715,00	12 715,00
6233	Foires et expositions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	17 700,00	17 340,00	17 340,00
6238	Divers	1 150,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	8 100,00	11 500,00	11 500,00
6247	Transports collectifs du personnel	1 700,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	127 700,00	120 953,00	120 953,00
6255	Frais de déménagement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	185 840,00	203 950,00	203 950,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	250,00	250,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	65 000,00	47 000,00	47 000,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	6 000,00	3 500,00	3 500,00
63513	Autres impôts locaux	41 000,00	42 000,00	42 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 000,00	3 000,00	3 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 649,77	2 650,00	2 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 580 168,00	9 753 667,50	9 753 667,50
6218	Autre personnel extérieur	3 783,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	15 459,39	14 457,60	14 457,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 984,81	13 143,26	13 143,26
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	55 673,80	39 270,67	39 270,67
64111	Rémunération principale titulaires	2 559 481,98	2 607 193,54	2 607 193,54
64112	SFT, indemnité résidence	49 624,75	52 691,50	52 691,50
64113	NBI	12 202,41	20 224,88	20 224,88
64118	Autres indemnités titulaires	1 429 165,97	1 478 736,37	1 478 736,37

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - BP - 2018

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
64131	Rémunérations personnel non titulaire	19 655,64	22 145,61	22 145,61
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	2 660 000,00	3 301 543,48	3 301 543,48
64145	Vacations versées aux employeurs	282,20	1 000,00	1 000,00
64146	Service de santé	53 026,88	51 600,00	51 600,00
64148	Autres vacations	701 000,00	124 552,00	124 552,00
6417	Rémunérations des apprentis	26 160,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	444 679,89	451 208,14	451 208,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 051 543,65	1 117 442,33	1 117 442,33
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 047,28	1 417,32	1 417,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel	99 836,35	85 000,00	85 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	55 000,00	44 500,00	44 500,00
646	Allocations de vétérance	235 000,00	233 980,80	233 980,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 560,00	1 560,00	1 560,00
6488	Autres charges	91 000,00	92 000,00	92 000,00
65	Autres charges de gestion courante	136 570,00	169 970,00	169 970,00
651	Redevance pour concessions brevet,...	7 200,00	42 000,00	42 000,00
6531	Indemnités	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6573	Subv. fonctionnement organismes publics	2 720,00	2 720,00	2 720,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	86 150,00	84 750,00	84 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		12 732 919,00	13 025 221,00	13 025 221,00
66	Charges financières (B)	799 195,00	738 000,00	738 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	790 000,00	730 000,00	730 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 995,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 200,00	5 000,00	5 000,00
6688	Autres	2 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (C)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	85 420,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	85 420,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		13 625 534,00	13 771 221,00	13 771 221,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	3 282 175,00	3 300 000,00	3 300 000,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	3 282 175,00	3 300 000,00	3 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		3 282 175,00	3 300 000,00	3 300 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 907 709,00	17 071 221,00	17 071 221,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 071 221,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	740 775,00	741 000,00	741 000,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	180 000,00	180 000,00	180 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	558 775,00	559 000,00	559 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74	Contributions et participations	14 809 706,00	15 160 451,00	15 160 451,00
744	FCTVA	0,00	6 000,00	6 000,00
7473	Participation départements	8 558 291,00	8 751 756,00	8 751 756,00
7474	Participation communes	5 350 495,00	4 115 630,00	4 115 630,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	900 920,00	2 167 470,00	2 167 470,00
7477	Participation fonds européens	0,00	119 595,00	119 595,00
75	Autres produits de gestion courante	44 710,00	44 710,00	44 710,00
758	Produits divers de gestion courante	44 710,00	44 710,00	44 710,00
013	Atténuations de charges	430 000,00	370 000,00	370 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	430 000,00	370 000,00	370 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		16 025 191,00	16 316 161,00	16 316 161,00
76	Produits financiers (B)	100,00	100,00	100,00
761	Produits de participations	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (C)	176 544,00	81 545,00	81 545,00
7711	Dédits et pénalités perçus	6 544,00	6 545,00	6 545,00
7788	Autres produits exceptionnels	170 000,00	75 000,00	75 000,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		16 201 835,00	16 397 806,00	16 397 806,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	705 874,00	673 415,00	673 415,00
7768	Neutralisation des amortissements	466 539,00	458 500,00	458 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	239 335,00	214 915,00	214 915,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		705 874,00	673 415,00	673 415,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 907 709,00	17 071 221,00	17 071 221,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
---------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 071 221,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	3 397 211,00	0,00	3 461 369,00	3 461 369,00	3 461 369,00
- Non individualisées en programmes d'équipement	2 807 211,00	0,00	2 853 569,00	2 853 569,00	2 853 569,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	2 807 211,00	0,00	2 853 569,00	2 853 569,00	2 853 569,00
- Individualisées en programmes d'équipement	590 000,00	0,00	607 800,00	607 800,00	607 800,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	590 000,00	0,00	607 800,00	607 800,00	607 800,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	2 258 120,00	0,00	2 226 410,00	2 226 410,00	2 226 410,00
040 Opérations d'ordre entre sections	705 874,00	0,00	673 415,00	673 415,00	673 415,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	6 361 205,00	0,00	6 361 194,00	6 361 194,00	6 361 194,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					6 361 194,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recettes d'équipement	1 679 030,00	0,00	1 828 685,00	1 828 685,00	1 828 685,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 400 000,00	0,00	1 232 509,00	1 232 509,00	1 232 509,00
Opérations d'ordre entre sections	3 282 175,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	6 361 205,00	0,00	6 361 194,00	6 361 194,00	6 361 194,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					6 361 194,00

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT					B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		2 807 211,00	0,00	2 853 569,00	2 853 569,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	80 448,00	0,00	139 000,00	139 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	45 448,00	0,00	52 000,00	52 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 619 463,00	0,00	2 663 569,00	2 663 569,00
21312	Centres d'incendie et de secours	156 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00
21531	Réseaux de transmission	398 720,00	0,00	440 110,00	440 110,00
21532	Réseaux d'alerte	0,00	0,00	78 500,00	78 500,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 220 050,00	0,00	1 280 000,00	1 280 000,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	449 689,06	0,00	359 442,00	359 442,00
21571	Ateliers	5 000,00	0,00	14 259,00	14 259,00
2182	Matériel de transport	66 780,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	81 200,00	0,00	93 600,00	93 600,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	222 023,94	0,00	269 658,00	269 658,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	107 300,00	0,00	51 000,00	51 000,00
2312	Terrains	7 300,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	100 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		4 525 304,85	0,00	607 800,00	607 800,00
15	CASERNE BARCELONNETTE	47 012,17	0,00	607 800,00	607 800,00
17	ANTARES	3 506 457,22	0,00	0,00	0,00
18	CONSTRUCTION CASERNE ORAISON	1 070 820,74	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : CASERNE BARCELONNETTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	47 012,17	a 0,00	607 800,00	b 607 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 012,17	0,00	607 800,00	607 800,00
231312	Centres d'incendie et de secours	47 012,17	0,00	607 800,00	607 800,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-607 800,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : ANTARES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	3 407 471,94	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	190 200,30	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	137 340,30	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 657,52	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	50 202,48	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 176 496,93	0,00	0,00	0,00
21312	Centres d'incendie et de secours	20 734,09	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux de transmission	2 114 601,87	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage technique	187,44	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	11 193,13	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	29 780,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 040 774,71	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	456 387,28	0,00	0,00	0,00
231531	Réseaux de transmission	584 387,43	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : CONSTRUCTION CARSERNE ORAISON
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	1 070 820,74	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 649,16	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	20 649,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 049 847,58	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	1 049 847,58	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	2 258 120,00	0,00	2 226 410,00	2 226 410,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 255 120,00	0,00	2 223 410,00	2 223 410,00
1641	Emprunts en euros	1 455 120,00	0,00	1 268 000,00	1 268 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	317 010,00	317 010,00
166	Refinancement de dette	800 000,00	0,00	638 400,00	638 400,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT					B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 679 030,00	0,00	1 828 685,00	1 828 685,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	120 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	120 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	1 557 030,00	0,00	1 626 685,00	1 626 685,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1 557 030,00	0,00	1 626 685,00	1 626 685,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 400 000,00	0,00	1 232 509,00	1 232 509,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	518 000,00	0,00	515 000,00	515 000,00
10222	FCTVA	518 000,00	0,00	515 000,00	515 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	0,00	638 400,00	638 400,00
166	Refinancement de dette	800 000,00	0,00	638 400,00	638 400,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	0,00	77 109,00	77 109,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	705 874,00	673 415,00	673 415,00
13911	Sub. transf. cpté rés. Etat, étab. nat.	107 420,00	21 095,00	21 095,00
13917	Sub. transf. cpté résult. fonds européens	0,00	95 905,00	95 905,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	131 915,00	97 915,00	97 915,00
198	Neutralisation des amortissements	466 539,00	458 500,00	458 500,00
	RECETTES (2)	3 282 175,00	3 300 000,00	3 300 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	3 282 175,00	3 300 000,00	3 300 000,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	20 290,00	21 000,00	21 000,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	108 882,00	115 000,00	115 000,00
281311	Bâtiments administratifs	26 351,00	27 000,00	27 000,00
281312	Centres d'incendie et secours construcs.	440 188,00	440 188,00	440 188,00
281531	Réseaux de transmission	500 660,00	500 700,00	500 700,00
281532	Réseaux d'alerte	47 341,00	50 000,00	50 000,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 472 060,00	1 472 060,00	1 472 060,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	333 990,00	340 000,00	340 000,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	189,00	189,00	189,00
281571	Ateliers	7 746,00	4 033,00	4 033,00
281578	Autre matériel et outillage technique	7 023,00	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	2 625,00	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel informatique	62 405,00	62 405,00	62 405,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	49 616,00	49 616,00	49 616,00
28188	Autres immobilisations corporelles	202 809,00	202 809,00	202 809,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 799 925,00	I 1 799 925,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 585 010,00	1 585 010,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 268 000,00	1 268 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	317 010,00	317 010,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		214 915,00	214 915,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>214 915,00</i>	<i>214 915,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 799 925,00	0,00	0,00	1 799 925,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 894 109,00	III 3 894 109,00
Ressources propres externes de l'année (a)		517 000,00	517 000,00
10222	FCTVA	515 000,00	515 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	2 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)		3 377 109,00	3 377 109,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	21 000,00	21 000,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	115 000,00	115 000,00
281311	Bâtiments administratifs	27 000,00	27 000,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	440 188,00	440 188,00
281531	Réseaux de transmission	500 700,00	500 700,00
281532	Réseaux d'alerte	50 000,00	50 000,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 472 060,00	1 472 060,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	340 000,00	340 000,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	189,00	189,00
281571	Ateliers	4 033,00	4 033,00
281578	Autre matériel et outillage technique	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel informatique	62 405,00	62 405,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	49 616,00	49 616,00
28188	Autres immobilisations corporelles	202 809,00	202 809,00
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	77 109,00	77 109,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 894 109,00	0,00	0,00	0,00	3 894 109,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 799 925,00
Ressources propres disponibles	IV 3 894 109,00
Solde	V = IV – II (5) 2 094 184,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 31/12/2017
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor					
...					
5192 Avances de trésorerie					
...					
51931 Lignes de trésorerie					
LT-00601009668	09/02/2016	0,00	1 098,52	810 000,00	0,00
LT-9617131013	06/02/2017	1 500 000,00	3 897,97	1 520 000,00	150 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
C05576	15/10/2013	326 560,00	1 786,67	0,00	326 560,00
Convention 09 09 09 Tirage Eur1M+0.48	09/09/2009	2 408 833,33	0,00	0,00	0,00
Convention 09 09 09 Tirage Eur1M+0.59	09/09/2009	2 408 833,33	0,00	0,00	0,00
Convention du 19/07/2011-Tirage 6	19/07/2011	1 333 333,35	319,18	0,00	73 979,68
Convention du 19/07/2011-Tirage EUR01M	19/07/2011	1 333 333,35	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
...					
519 Crédits de trésorerie (Total)		9 310 893,36	7 102,34	2 330 000,00	550 539,68

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					31 831 737,72									
1641 Emprunts en euros (total)					29 764 587,45									
1.041.628	ARKEA	30/08/2005	30/08/2005	30/11/2005	1 041 628,00	F	Taux fixe à 3,5 %	3,50	3,55	EUR	T	P	O	A-1
10278 00851 00020043102	CREDIT MUTUEL	21/06/2016	08/07/2016	31/10/2016	1 400 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,35	1,36	EUR	M	P	O	A-1
102780085100020043103	CREDIT MUTUEL	04/05/2017	31/05/2017	31/08/2017	1 200 000,00	F	Taux fixe à 1,1 %	1,10	1,10	EUR	T	P	O	A-1
1232134	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/10/2012	10/10/2012	01/11/2013	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95	3,95	EUR	A	P	O	A-1
1242402	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/12/2013	06/12/2013	01/02/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,91 %	3,91	3,91	EUR	A	P	O	A-1
162703	CREDIT AGRICOLE	07/07/2004	07/07/2004	03/07/2006	3 845 975,00	C	(Eonia(Postfixé)-Floor -0,07 sur Eonia(Postfixé) + 0,07	2,12	2,17	EUR	A	P	O	B-3
17028/001/002	SOCIETE GENERALE	01/01/2008	01/01/2008	01/02/2008	726 635,00	F	Taux fixe à 4,124 %	4,12	4,27	EUR	M	P	O	A-1
17028/010/005	SOCIETE GENERALE	01/11/2009	01/11/2009	01/12/2009	1 700 000,00	F	Taux fixe à 4,237 %	4,24	4,38	EUR	M	X	O	A-1
17720/002/001	SOCIETE GENERALE	18/10/2008	18/10/2008	18/01/2009	468 832,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95	4,07	EUR	T	P	O	A-1
5011897	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/11/2013	12/11/2013	01/04/2017	580 000,00	V	Livret A + 1	2,25	2,25	EUR	T	C	O	A-1
5011898	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/11/2013	12/11/2013	01/04/2016	600 000,00	V	Livret A + 1	2,25	2,25	EUR	T	C	O	A-1
5055268	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/07/2014	21/07/2014	01/11/2015	1 500 000,00	V	Livret A + 1	2,25	2,25	EUR	T	C	O	A-1
6 924 320 Y	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/06/2010	02/01/2009	30/03/2009	400 000,00	F	Taux fixe à 4,89 %	4,89	5,05	EUR	T	X	O	A-1
A2912015	CAISSE D'EPARGNE	27/01/2012	27/01/2012	01/06/2013	1 250 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,56	4,56	EUR	A	P	O	A-1

A29120NU	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2012	25/09/2012	25/09/2012	1 300 000,00	F	Taux fixe à 4,26 %	4,26	4,33	EUR	T	P	O	A-1
A29140SD	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2014	29/09/2014	25/02/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2,68 %	2,68	2,71	EUR	T	P	O	A-1
A291507L	CAISSE D'EPARGNE	23/02/2015	20/04/2015	20/07/2015	1 350 000,00	F	Taux fixe à 1,94 %	1,94	1,95	EUR	T	P	O	A-1
C05576	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	15/10/2013	15/10/2013	15/04/2014	401 940,00	V	Euribor 03 M + 0,85	1,08	1,10	EUR	X	X	O	A-1
CO1987002	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2010	02/01/2010	02/02/2010	1 409 840,00	V	Euribor 01 M + 0,84	1,29	1,32	EUR	M	C	O	A-1
CO2626/001	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/08/2011	03/08/2011	31/08/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,94 %	3,94	4,01	EUR	M	C	O	A-1
CO2626/004	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2011	30/12/2011	31/01/2012	225 000,00	V	Euribor 01 M + 0,75	1,83	1,88	EUR	M	C	O	A-1
CO2626/005	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2011	10/01/2012	30/01/2012	331 512,00	V	Euribor 01 M + 0,75	1,88	1,72	EUR	M	C	O	A-1
MIN237349EUR	SFIL CAFFIL	13/09/2005	13/09/2005	01/06/2007	1 191 223,45	V	(Eonia(Postfixé)-Floor -0,05 sur Eonia(Postfixé)) + 0,05	2,12	2,19	EUR	T	P	O	A-1
MIN243894EUR	SFIL CAFFIL	01/02/2008	01/02/2008	01/04/2008	1 608 006,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,62	4,72	EUR	M	P	O	A-1
MON244347EUR	SFIL CAFFIL	02/08/2006	02/08/2006	01/01/2007	272 700,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0,08 sur Euribor 12 M) + 0,08	3,63	3,68	EUR	A	P	O	A-1
MON273151EUR	SFIL CAFFIL	25/11/2010	21/12/2010	01/05/2011	461 286,00	F	Taux fixe à 1,82 %	1,82	1,83	EUR	T	P	O	A-1
MON281053EUR	SFIL CAFFIL	08/11/2013	03/12/2013	01/04/2014	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,46 %	3,46	3,51	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					2 067 150,27									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
CO1987/010	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	13/10/2011	13/10/2011	13/01/2012	604 900,14	F	Taux fixe à 3,59 %	3,59	3,69	EUR	T	C	O	A-1
CO1987/11	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2011	30/12/2011	30/01/2012	1 012 250,13	F	Taux fixe à 3,4 %	3,40	3,50	EUR	M	P	O	A-1
Convention 09 09 09 Tirage Eur1M+0.48	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	09/09/2009	09/09/2009	08/09/2010	0,00	V	Euribor 01 M + 0,48	0,95	0,97	EUR	X	X	O	A-1
Convention 09 09 09 Tirage Eur1M+0.59	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	09/09/2009	09/09/2009	09/09/2009	450 000,00	V	Euribor 01 M + 0,59	1,06	1,08	EUR	X	X	O	A-1
Convention du 19/07/2011-Tirage 6	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/07/2011	19/07/2011	30/01/2041	0,00	V	Euribor 03 M + 0,75	2,36	2,41	EUR	X	X	O	A-1
Convention du 19/07/2011-Tirage EUR01M	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/07/2011	19/07/2011	07/12/2011	0,00	V	Euribor 01 M + 0,75	2,21	2,26	EUR	X	X	O	A-1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (le cas échéant) (16)
						Type de taux (12)	Index (13)					Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				23 417 554,54								1 487 180,86	776 138,47		155 117,45
1641 Emprunts en euros (total)				21 929 508,89								1 450 176,40	725 387,82		150 720,07
1.041.628	N		A-1	491 185,73	7,66	F	Taux fixe à 3,5 %		3,49			54 254,39	18 383,49		1 432,63
10278 00851 00020043102	N		A-1	1 293 848,56	13,75	F	Taux fixe à 1,35 %		1,35			85 064,13	18 089,74		0,00
102780085100020043103	N		A-1	1 163 103,78	14,42	F	Taux fixe à 1,1 %		1,09			36 896,22	6 549,34		1 066,18
1232134	N		A-1	1 093 151,28	9,83	F	Taux fixe à 3,95 %		3,94			87 793,10	46 847,30		7 076,64
1242402	N		A-1	786 790,75	10,08	F	Taux fixe à 3,91 %		3,90			56 406,98	32 969,03		28 114,44
162703	N		B-3	2 437 310,28	12,5	C	Taux fixe 3,5% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0,75% sinon 5,5%		3,64			143 022,68	94 698,22		44 115,31
17028/001/002	N		A-1	298 574,04	5	F	Taux fixe à 4,124 %		4,17			51 643,53	13 659,75		1 026,10
17028/010/005	N		A-1	1 431 383,00	21,83	F	Taux fixe à 4,237 %		4,28			38 377,58	62 381,20		5 053,97
17720/002/001	N		A-1	263 149,65	9,05	F	Taux fixe à 3,95 %		3,99			23 067,93	11 118,59		2 136,63
5011897	N		A-1	585 500,01	29	V	Livret A + 1 Livret A + 1		1,73			14 499,99	42 099,85		2 430,68
5011898	N		A-1	565 000,00	28	V	Livret A + 1		1,73			20 000,00	10 040,60		2 428,53
5055268	N		A-1	1 331 250,00	17,58	V	Livret A + 1		1,73			75 000,00	23 960,52		3 795,29
6 924 320 Y	N		A-1	308 061,65	16	F	Taux fixe à 4,89 %		4,94			12 350,85	15 657,07		41,85
A2912015	N		A-1	922 060,01	9,42	F	Taux fixe à 4,56 %		4,55			71 563,63	45 309,24		24 410,00
A29120NU	N		A-1	954 592,37	9,98	F	Taux fixe à 4,26 %		4,25			75 056,56	42 674,60		564,80
A29140SD	N		A-1	1 246 057,88	11,9	F	Taux fixe à 2,68 %		2,67			86 918,14	34 855,10		3 246,67
A291507L	N		A-1	1 151 312,71	12,3	F	Taux fixe à 1,94 %		1,94			80 630,29	23 315,47		4 943,01
C05576	N		A-1	326 560,00	11,29	V	Euribor 03 M + 0,85		0,00			20 120,00	1 786,67		359,18
CO1987/002	N		A-1	771 997,68	7	F	Taux fixe à 3,16 %		3,20			92 276,15	26 342,90		1 965,16
CO2626/001	N		A-1	638 657,42	8,5	F	Taux fixe à 3,94 %		3,93			61 962,91	26 492,07		0,00
CO2626/004	N		A-1	171 000,00	19	V	Euribor 01 M + 0,75		0,38			9 000,00	674,74		0,00
CO2626/005	N		A-1	251 952,00	19	V	Euribor 01 M + 0,75		0,38			13 260,00	992,16		5,34
MIN233749EUR	N		A-1	914 210,25	19,17	F	Taux fixe à 3,19 %		3,18			31 030,56	29 785,06		2 349,27
MIN243894EUR	N		A-1	1 005 446,77	10,17	F	Taux fixe à 4,62 %		4,61			74 988,62	48 341,46		3 741,94
MON244347EUR	N		A-1	83 924,29	3	V	(Euribor 12 M-Floor-0,08 sur Euribor 12 M) + 0,08		0,00			19 591,41	146,28		0,00

MON27315EUR	N		A-1	269 167,43	8,08	F	Taux fixe à 1,82 %	1,82	29 970,58	5 240,54		802,87
MON281053EUR	N		A-1	1 194 261,35	11	F	Taux fixe à 3,46 %	3,45	85 430,17	43 176,83		10 215,58
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
CO1987010	N			1 488 045,65					37 004,46	50 750,65		4 397,38
CO198711	N											
Convention 09 09 Tirage Eur1M+0.48	N		A-1	530 212,04	23,79	F	Taux fixe à 3,59 %	3,63	13 622,90	19 609,88		4 177,04
Convention 09 09 Tirage Eur1M+0.59	N		A-1	883 853,93	24	F	Taux fixe à 3,4 %	3,44	23 381,56	30 821,59		166,95
Convention du 19/07/2011-Tirage 6	N		A-1		24,5	V	Euribor 01 M + 0,48	0,00	0,00	0,00		0,00
Convention du 19/07/2011-Tirage EUR01M	N		A-1	0,00	24,5	V	Euribor 01 M + 0,83	0,00	0,00	0,00		0,00
Convention du 19/07/2011-Tirage EUR01M	N		A-1	73 979,68	24,08	V	Euribor 03 M + 0,75	0,43	0,00	319,18		53,39
Convention du 19/07/2011-Tirage EUR01M	N		A-1	0,00	24,08	V	Euribor 01 M + 0,75	0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		23 417 554,54					1 487 180,86	776 138,47	0,00	155 117,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
162703	CREDIT AGRICOLE	3 845 975,00	2 437 310,28	3	25	07/07/2004 - 01/07/2005 Euribor 12 M + (-0.1)		Taux fixe 3.6% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)- CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.75% sinon 5.5%		Taux fixe 3.6% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)- CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.75% sinon 5.5%	3,65	94 698,22		10,41
TOTAL (B)		3 845 975,00	2 437 310,28									94 698,22		10,41
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		3 845 975,00	2 437 310,28									94 698,22		10,41

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV	
A1.4	

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32					
	% de l'encours	89,59%					
	Montant en euros	20 980 244 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits			1			
	% de l'encours			10,41%			
	Montant en euros			2 437 310 €			
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total			0,00				0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE				A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT										A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2017	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		IGNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N										A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																		
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/2017	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Intérêts	Capital					
TOTAL																		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES

IV

A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des excédents précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des excédents précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV A5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	B1

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)	
B2	

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B3

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	84 750,00
2018	SUBVENTION	CNAS	1	A	0,00	0,00	28 000,00
2018	SUBVENTION	UDSP	1	A	0,00	0,00	37 700,00
2018	subvention	COS	1	A	0,00	0,00	17 500,00
2018	subvention	oeuvre des pupilles	1	A	0,00	0,00	1 550,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	84 750,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	
	IV
	B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		B7

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	0,00	26,00	22,00	0,00	22,00
ADJOINT ADMINIISTRATIF	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ER CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ER CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ER CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TEHCNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		65,00	1,90	66,90	64,10	0,00	64,10
ADJUDANT	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
CAPITAINE	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
CAPORAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CAPORAL CHEF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
COLONEL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
COMMANDANT	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
INFIRMIER SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL CLASSE NORMALE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
LIEUTENANT 1ER CLASSE	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
LIEUTENANT 2EME CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LIEUTENANT HORS CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
LIEUTENANT-COLONEL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
MEDECIN SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL CLASSE NORMALE	A	0,00	0,60	0,60	0,60	0,00	0,60
MEDECIN SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL HORS CLASSE	A	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,00
PHARMACIEN	A	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
SAPEUR 1ER CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SERGENT	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		103,00	1,90	104,90	91,10	0,00	91,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 20-12-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)			C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Siège de l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			0,00
Autres organismes de regroupement			0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 14 (13 + 1 pouvoir)

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/12/2017

Présenté par le Président du C.A.S.D.I.S,

A Digne les Bains, le 21 DEC. 2017

Le Président du C.A.S.D.I.S,


PIERRE POURCIN

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session,

A Digne les Bains, le 21 DEC. 2017

Les membres du Conseil d'Administration,



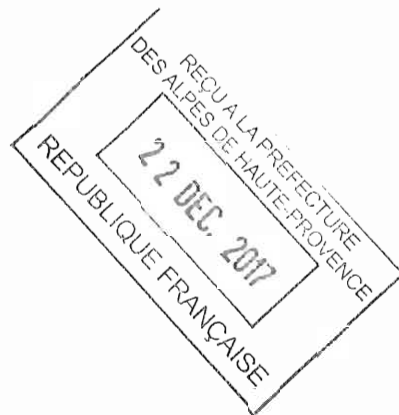
Certifié exécutoire par le Président du Conseil d'Administration,

compte-tenu de la transmission en préfecture le :

et de la publication le :

A Digne les Bains, le

Le Président du Conseil d'Administration,



Pouvoir

Je soussigné, Sophie Balasse, donne pouvoir
à M. Jacques Carlière par le Conseil
d'administration du 21 Decembre 2012

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'S. Balasse', with a long horizontal flourish extending to the right.